

Construire ensemble

N°11 | Juin 2021

L'invitée

Marcelline Kuonen
Nouvelle directrice de Canal9

Formation

Un accompagnement sécurité
sur mesure

Technique

Rhône 3
Le point sur les travaux de Viège

Dossier

L'innovation: pilier du nouveau Valais

04 — En bref

Infos et chiffres

06 — Dossier

L'innovation: pilier du nouveau Valais

13 — Clin d'œil historique

Laboratoire de chimie
Collège de la Planta

14 — L'invitée

Marcelline Kuonen
Nouvelle directrice de Canal9

18 — Zoom AVE

Collaboration d'AVEmploi
avec AGAT!

20 — Technique

3^e correction du Rhône



20



24

06



14



24 — Formation

Un accompagnement sécurité
sur mesure

26 — Avis des experts

3 questions aux
spécialistes de l'AVE

28 — Vu du ciel

Téléphérique Grintentz-Zinal

Impressum

Conception et graphisme

Boomerang Marketing SA, Sierre

Rédaction

Yannick Barillon et AVE

Traduction

Jörg Abgottspon

Photographie

Olivier Maire et Louis Dasselborne / Studio54

Impression

Ronquoz Graphix SA, Sion

Le développement économique au temps du coronavirus



L'activité de construction s'est rapidement rétablie.

Depuis une année, la Suisse souffre de la pandémie de coronavirus et de ses lourdes répercussions sur la santé publique et l'économie. Après une phase de croissance, notre pays a sombré dans une profonde récession. Les mesures prises pour endiguer la pandémie ont entraîné un recul historique de l'activité économique. La morosité de la conjoncture économique mondiale a en outre grevé l'industrie d'exportation et on comptait, à la fin de 2020, 46 000 chômeurs de plus qu'une année plus tôt. La crise s'est aussi fait sentir dans le secteur du bâtiment et du génie civil. Certains projets de construction ont dû être mis à l'arrêt ou reportés. Cela dit, l'activité de construction s'est rapidement rétablie de son fléchissement du printemps 2020 pour atteindre son niveau d'avant la crise dès le deuxième semestre de la même année. Cette reprise a été favorisée

par une demande stable ; l'activité a été modérée dans la construction de locaux commerciaux en raison des incertitudes conjoncturelles, mais les secteurs du génie civil et, notamment, du logement ont délivré d'importantes impulsions en fin d'année. Saine et dynamique, notre économie ne requiert en temps normal qu'un soutien ponctuel de l'État. La Confédération s'attache par exemple à la création de conditions-cadres optimales pour les entreprises suisses par sa politique en faveur des PME. Dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR), elle œuvre de concert avec les cantons pour renforcer la compétitivité des régions de montagne

et créer de nouveaux emplois. Enfin, la politique du tourisme vise à réaliser des projets dans ces mêmes régions, notamment en Valais. Or, tout soutien apporté à l'infrastructure nécessite le concours des secteurs clés du bâtiment et du génie civil. En tant que président de la Confédération, je tiens à remercier toutes les entreprises de construction et leur personnel pour leur engagement en ces temps difficiles et à leur témoigner d'ores et déjà ma gratitude pour leur contribution à des projets d'investissement après la crise.

Guy Parmelin
Président de la Confédération

« Plus d'allocations familiales pour vos enfants »

Les Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV), ont déposé une initiative demandant l'augmentation des allocations familiales. Le Conseil d'Etat a décidé d'admettre le bien-fondé de la requête et de proposer la modification de la Loi au Parlement.

Tout en soulignant que le Valais a toujours été précurseur, l'AVE ne saurait toutefois s'opposer à cette décision.

Prises de position



Covid au niveau valaisan

L'AVE salue les initiatives du gouvernement cantonal pour soutenir l'économie, tant par un plan de relance – notamment pour la construction – que par des aides ciblées pour les indépendants.

Elle reste attentive aux surcoûts que génèrent les mesures sanitaires imposées par l'Etat et compte sur le fait qu'on se souvienne de l'effort consenti par la construction dès le premier jour de la pandémie.



Travailleurs détachés et travail au noir

La Loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et de la loi fédérale sur le travail au noir (LALDétLTN) a été modifiée afin de permettre l'utilisation de tous les supports technologiques pour traquer le travail illicite et sanctionner les contrevenants.

Un article visant spécifiquement le contrôle des entreprises et de leurs travailleurs, par le biais d'une carte issue d'un partenariat public-privé, a été prévu.

Le texte est entré en vigueur au 1er janvier 2021, sans toutefois l'Ordonnance pour le concrétiser, ce que les partenaires sociaux déplorent.

Ordonnance sur les constructions

La motion « Valoriser les terres excavées pendant un terrassement par une procédure rapide et efficace » a pu aboutir par la modification de l'Ordonnance sur les constructions. A l'avenir, plus de mise en décharge inutile ou de remodelages par une procédure systématique contraignante et décourageante. Un sujet où le bon sens a primé.

Retrouvez toutes nos prises de position sur ave-wbv.ch

Agenda

Septembre 2021

Open de Golf et Garden Party de constructionvalais

Vendredi 17 septembre
Golf Club de Sierre, Granges

Octobre 2021

Assemblée générale d'automne

Mercredi 6 octobre

Conférence des Présidents

Mercredi 6 octobre
Berne

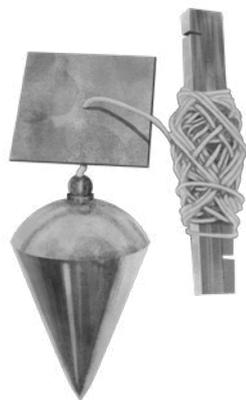
Novembre 2021

Assemblée des délégués SSE

Mercredi 10 et
jeudi 11 novembre
Zurich



↑ Déneigement des routes, Col du Grand-Saint-Bernard



La Définition

Fil à plomb (n. m.)

Outil de précision composé d'un fil avec ou sans plaque et muni à son extrémité d'un poids en plomb (ou en autre métal) utilisé pour contrôler une verticale.

75%

Pourcentage de jeunes qui choisissent de suivre un apprentissage à la fin de leur scolarité obligatoire.

L'innovation : pilier du nouveau Valais

La croissance devrait revenir. Les graines semées dans le jardin de l'économie valaisanne portent leurs fruits. A commencer par celle de l'innovation, socle de la politique du ministre de l'économie Christophe Darbellay. Le conseiller d'Etat en est convaincu, la formation à haute valeur ajoutée et les projets industriels d'aujourd'hui construisent le Valais de demain: plus attractif et digital.





A

quelques jours de fêter ses cinquante ans et de vivre le premier tour de l'élection au Conseil d'Etat, Christophe Darbellay a répondu à l'invitation de l'AVE. C'est un ministre de l'économie

serein qui arrive peu avant 15h30, dans les locaux de la rue de l'Avenir à Sion. L'entretien est filmé. Le photographe a posé ses parapluies et vissé ses objectifs. La discussion peut commencer.

A la première question sur l'impact à moyen et long terme de la crise du coronavirus sur l'économie valaisanne, le ton posé de la réponse est à propos. Christophe Darbellay reste un politicien et un homme optimiste. Il indique sept sur dix au baromètre de son moral: «Je pense qu'on verra le bout du tunnel grâce au vaccin et même s'il y a des secteurs qui souffrent énormément, je pense à la restauration et au tourisme, tout un pan de l'économie continue à bien fonctionner grâce à une excellente collaboration avec les milieux économiques, et notamment la construction. Maintenir les secteurs en activité est le meilleur moyen de se relever.» Il cite au passage la reprise du carnet de commandes chez Novelis, à Sierre, qui confirmerait que les marchés internationaux reprennent des couleurs. Après tout, il observe que l'Asie s'est relevée après avoir été secouée par la vague COVID-19.

Il assume pourtant que la crise est «profonde», que certains secteurs sont gravement touchés et qu'il a fallu «puiser dans les réserves du Canton et de la Confédération» pour répondre à une situation extraordinaire. Mais l'optimisme du chef de Département de l'économie et de la formation ne faiblit pas: «La Suisse est un pays suffisamment prospère, avec de très bons fondamentaux, pour pouvoir supporter une crise pareille.» L'Etat du Valais s'est, selon lui, fortement engagé, dès le début de la crise, en faveur de l'économie, même si des faillites ne pourront être évitées. Le message résonne comme une évidence: «Personne ne peut préjuger de l'avenir mais tous les efforts ont été faits pour soutenir les entreprises viables après quelques mois de confinement.»



↑ Bâtiment de la Lonza, Viège

Une vague positive de projets industriels

Christophe Darbellay prononce souvent les mots innovation et écosystème. Et pour cause, c'est la volonté du Canton de changer d'image. Il s'explique: «Le Valais rural et touristique est une réalité qu'on ne renie pas et dont on est fier mais le Valais est aujourd'hui une région avec des projets industriels qui se positionnent sur le plan mondial.» Le miracle économique qui s'est produit sur l'arc lémanique autour de l'EPFL en une vingtaine d'années, avec son parc de l'innovation, est en train de prendre aussi en Valais, confie le ministre.



Il met en lumière le projet Ibox de la Lonza, avec son centre de biotechnologie, comme l'un des meilleurs exemples: «Sans le tunnel du Lötschberg creusé à travers les Alpes et sans le campus Energypolis de Sion, ce grand projet n'aurait jamais vu le jour.»

A Viège, la production du principe actif du vaccin Moderna contre le coronavirus offre en effet au Valais une visibilité exceptionnelle sur la scène internationale. «On est vraiment dans une révolution industrielle puisque la Lonza est capable de produire un médicament depuis la molécule jusqu'à l'utilisation par le patient. C'est un très beau projet et je me réjouis

de voir la suite car cela se développe à vitesse grand V.» Un optimisme contagieux puisque différents projets se déploient sur d'autres régions du Valais, à l'instar du site chimique d'Evionnaz avec la société Siegfried, ou encore les industries comme Constellium et Novelis à Chippis. En résumé, l'attractivité du Valais dépend de multiples facteurs : c'est notamment une question de conditions-cadres économiques, de stabilité politique et de système de formation.

Conditions-cadres plus attractives

Côté fiscalité, le canton s'est largement amélioré pour les PME avec le meilleur taux de Suisse, soit 11,89. En revanche, pour les grandes entreprises, Christophe Darbellay évoque les efforts consentis pour réduire le taux d'imposition du bénéficiaire mais le Valais peut mieux faire. Les exemptions fiscales sur dix ans ou le rabais sur l'énergie en cas d'investissements compenseraient toutefois ce handicap. Il regrette que «ces mécanismes restent malgré tout peu visibles dans les classements.»

Le ministre estime en outre que «le Valais est devenu beaucoup plus attractif en termes d'infrastructures et d'opportunités, en raison aussi de la construction du campus Energypolis. Quelques grands projets industriels comme on n'en a jamais vu depuis 50 ans voient également le jour, ce qui positionne très bien le Valais aujourd'hui.»

Cela va de pair avec une des questions essentielles pour les entreprises, à savoir celle de trouver de la main d'œuvre qualifiée dans un certain nombre de domaines. Pour le chef du Département de l'économie et de la formation, la meilleure manière d'y parvenir consiste à garder cette proximité très pragmatique entre l'économie et la formation, sans soumission de l'une à l'autre, et de continuer à investir notamment dans la formation professionnelle. «Après la crainte de différents milieux de faire des élèves de bons petits soldats, la qualité du dialogue et le bon sens ont permis de construire et de développer des synergies très concrètes», confie-t-il.



*Les grands projets
transforment tout le tissu
économique valaisan.*

**Du campus Energypolis
au Swiss digital center**

Convaincu de l'impact de l'innovation sur l'image du Valais, Christophe Darbellay n'en démord pas : «Les PME valaisannes bénéficient directement de ces synergies. En 2020, notre canton était celui qui a comptabilisé le plus de créations d'entreprises.» Non sans fierté, il poursuit : «Nous avons aussi la plus forte proportion de survie de startups,

en plus d'être le quatrième canton en termes d'innovation, ce qui est très prometteur.»

A titre d'exemple, il cite l'implantation récente en terre valaisanne de H55 qui a déjà engagé une trentaine d'ingénieurs pour développer ses avions électriques, et de Natron Energy avec ses batteries au bleu de Prusse. Elles bénéficient d'un écosystème composé du campus Energypolis et de la HES-SO Valais-Wallis mais aussi des industries locales, telles que Lonza ou Constellium avec

qui elles développent des partenariats innovants. Il ne faut pas perdre de vue que «ces grands projets accompagnent la transformation de tout le tissu économique valaisan», souligne le démocrate-chrétien. Il argumente encore en mentionnant le résultat d'une étude récente de l'Etat du Valais sur la digitalisation et l'industrie 4.0: «Seulement 40% des entreprises se sentent préparées à ce changement de paradigme. L'ensemble de ces ressources humaines et technologiques aidera les PME plus traditionnelles à combler leur retard digital.»

Autre graine plantée à Sierre il y a trente ans et qui porte des fruits, celle de la première école d'informatique de Suisse. Aujourd'hui, une centaine de collaborateurs travaillent dans le domaine de l'informatique sur le site du Technopôle. La stratégie consiste à réaliser dans le domaine de la digitalisation le pendant de l'écosystème développé dans la chimie verte et les biotechnologies sur le campus Energypolis de Sion. «Avec plusieurs partenaires, l'Etat a ainsi créé le Swiss Digital Center pour préparer l'économie du futur», se réjouit Christophe Darbellay. Il s'agira d'un pôle de compétences dédiées à la digitalisation, destiné à développer des projets dans des domaines stratégiques pour le Valais. L'objectif est aussi d'y installer le centre de formation «industrie 4.0» développé en partenariat avec Constellium et les communes de Sierre et Chippis.

Le retour des cerveaux valaisans

Au chapitre des bonnes nouvelles, le ministre de l'économie souligne un meilleur taux de retour des universitaires valaisans qui avaient quitté le canton pour se former. Les titulaires d'un master seraient plus de 60% à revenir en Valais après cinq ans. Il analyse cette hausse par «les nouvelles opportunités et perspectives de carrière offertes en Valais, avec des postes à haute valeur ajoutée dans différents domaines.» Avec son centre biotech, la Lonza accélère le recrutement, selon Christophe Darbellay: «Ils étaient 2'200 employés il y a cinq ans, ils seront bientôt 5'000.» Le Conseiller d'Etat estime que c'est le rôle de son département de sensibiliser les jeunes aux formations existantes en lien avec les besoins de l'économie. Il insiste également: «Cela ne signifie pas que le Valais néglige l'apprentissage, bien au contraire, celui-ci reste un pilier de

Le chantier rêvé par Christophe Darbellay

L'illusion du moment de pouvoir se passer des touristes étrangers reste une utopie. Pour lui: «Le tourisme valaisan a besoin d'un grand projet qui nous positionne sur le plan international.» Il observe Zermatt et son «Alpine Crosses» avec la construction du petit Cervin – Testa Grigia. Concrétiser une traversée de toutes les Alpes le fait rêver. «Elle commencerait à la Lenk ou à Adelboden pour rejoindre Zermatt et Cervinia (IT) en passant par Crans-Montana. Ce ne serait pas forcément de grandes pistes de ski mais pourquoi pas une série d'installations reliées.» Pour que le rêve devienne réalité, il préconise: «De la volonté, de l'argent et surtout de la ténacité!»

notre système de formation devenu néanmoins beaucoup plus ouvert qu'avant.»

Reste la question récurrente d'une université en Valais? Christophe Darbellay sourit: «Ce n'est pas impossible, le Conseil d'Etat a un mandat très clair en ce sens avec une étude de faisabilité en cours.» Il s'agit pour l'heure d'envisager le développement de filières spécialisées sur la base de compétences déjà développées dans des instituts tels que l'IDIAP, autour de l'intelligence artificielle, à Martigny.

Encore de grands chantiers à venir

Développer l'économie, c'est aussi investir dans des projets d'infrastructures dont la population a besoin. Grâce notamment au fond FIGI, l'Etat du Valais a pu rattraper son retard en termes d'investissements, estime Christophe Darbellay. Selon lui: «On arrive au bon moment en cette période critique, un plan de relance ambitieux et concret s'imposait.» Le Parlement votait en février dernier un crédit d'engagement de 76 millions pour la construction du futur collège de Sion. Le ministre de l'économie et de la formation complète: «Nous avons entièrement rénové le collège des Creusets, nous allons assainir le collège de la Planta pour les besoins des écoles de commerce et nous

venons de fixer les principes du rachat du collège de St-Maurice pour le rénover.»

Christophe Darbellay relève que les projets ne manquent pas, également dans les autres départements. Pour le gros œuvre, il mentionne ainsi les hôpitaux de Brigue et de Sion, avec respectivement des investissements de 125 et 220 millions, sans oublier le campus santé. Au chapitre des souhaits à concrétiser, il espère assister à l'inauguration du chantier de l'autoroute A9 de part en part, à l'exception du Bois de Finges parce qu'il est «prudent et réaliste». La troisième correction du Rhône reste enfin un chantier d'envergure au sujet duquel «quelques débats demeurent encore nécessaires pour obtenir un projet acceptable.»

Avoir les moyens de ses ambitions

La croissance reviendra nous dit-on. Christophe Darbellay y croit mais «jamais rien n'est gagné d'avance». Pour lui, il faut rester bon partout car la concurrence internationale est féroce, notamment sur le coût de la main d'œuvre et sur les investissements consentis par les gouvernements pour attirer des industries sur leur territoire. La présence de la Lonza en Valais reste une aubaine exceptionnelle mais il faut continuer à se battre pour maintenir l'attractivité du canton, conclut Christophe Darbellay.



Laboratoire de chimie

Collège de la Planta

Aux alentours de 1925, le photographe Pantaléon Binder immortalise le professeur M. Meckert devant les instruments du laboratoire de chimie du Collège de Sion, soit l'actuel « Lycée-Collège de la Planta ». L'histoire de cette école secondaire cantonale continue de s'écrire à travers les siècles, puisque le Parlement vient d'accepter d'engager les fonds nécessaires à la construction de nouveaux bâtiments qui lui seront destinés, sur le cours Roger Bonvin, toujours dans la capitale. En principe, les travaux seront terminés pour la rentrée 2024.



Vers une télévision régionale plus numérique

Marcelline Kuonen, 48 ans, dirige la télévision valaisanne Canal9 depuis octobre 2020. Forte d'une expérience internationale dans le management touristique, elle évoque ses premiers pas à la tête de ce média local et dévoile les défis à relever.



Les priorités de Marcelline Kuonen

- Fidéliser l'audience de la chaîne
- Digitaliser l'information
- Renforcer la marque Canal9
- Développer les partenariats commerciaux
- Cultiver les collaborations médias
- Améliorer le bilinguisme des programmes
- Rester une télévision de proximité

Marcelline Kuonen, comment résumeriez-vous vos premiers pas à Canal9 ?

Dès mon arrivée, j'ai suivi les équipes lors de la couverture des élections communales. Une manière de cerner le rôle de chacun et le fonctionnement de la chaîne, à Sierre mais aussi à Brigue. La COVID a aussi permis un bon dialogue interne pour dresser un bilan et faire une analyse de nos forces et faiblesses. Cette période a donc été très constructive.

Qu'avez-vous déjà entrepris ?

Nous avons réalisé un sondage pour analyser et comprendre les attentes de notre public pour le fidéliser. Les habitudes ont changé. L'information se consomme toujours plus à la demande et sur les outils mobiles. Avec la crise sanitaire, les audiences ont augmenté et le processus de travail doit développer la production de contenus adaptés à cette évolution.

Comment relever le défi de la digitalisation ?

Notre rôle premier reste la diffusion d'informations via la télévision. Toutefois, notre page Facebook compte 60'000 fans. Il s'agit de valoriser davantage la qualité de ce que nous produisons et de réfléchir à de nouvelles stratégies digitales. Dans cette optique, nous repensons la création des contenus et renforcerons notre présence avec un nouveau site internet.

Quel doit être selon vous le positionnement de Canal9 ?

Comme média local, nous couvrons l'actualité de toutes les régions du canton. La proximité avec nos téléspectateurs/trices guide nos choix. Les gens d'ici doivent se reconnaître dans l'image de la chaîne et dans nos programmes. Les restrictions actuelles démontrent aussi que sortir de nos studios pour aller vers les gens est la bonne direction à prendre.

Comment imaginez-vous renforcer l'image de Canal9 ?

Il existe déjà un fort attachement des valaisans à leur télévision. A nous de le développer encore plus en créant des rencontres et des partenariats. Cela passe par la mise en avant de nos chiffres, comme le potentiel d'audience auprès de clients commerciaux. Mais aussi, comme déjà évoqué, par la création de contenus à la demande.

Est-ce que Canal9 répond à vos attentes en termes de bilinguisme ?

On ambitionne d'améliorer les synergies entre les deux rédactions, francophone à Sierre et germanophone à Brigue. En tant que haut-valaisanne, cet objectif me tient à cœur car nous sommes le seul média valaisan à l'échelle cantonale. Cette richesse encourage à nous adapter. Bientôt une version «Oberwallis» de notre émission de divertissement Taxi Questions verra le jour.

Comment passe-t-on du monde du tourisme à celui des médias ?

J'ai saisi une opportunité de changement. Après avoir travaillé à l'étranger, notamment à Berlin et Londres, dans le management pour Suisse Tourisme et entre 2015 et 2018 pour Valais Wallis Promotion à Sion, je me suis lancée en indépendante dans le domaine du management et de la communication. Après deux ans en solo, le travail en équipe me manquait. Ce poste a été un coup de cœur. J'avais les compétences, l'expérience et la motivation pour le décrocher.

L'information reste un produit à part, quels sont vos repères ?

Je crois que l'approche n'est pas si différente. Dans le marketing, on se questionne sur les besoins du client, ici du téléspectateur, sur la manière de le fidéliser et d'augmenter son audience. Le choix final appartient toujours au client. Pour moi, l'essentiel est de renforcer la marque Canal9 dans le Haut-Valais et dans le Valais romand.

Quelles perspectives s'annoncent pour les prochains mois ?

Le Valais est trop petit pour qu'un média travaille seul. J'imagine développer les collaborations existantes avec la presse locale. Par ailleurs, 60% de nos recettes proviennent de l'OFCOM. D'autres logiques de partenariats commerciaux avec des clients privés sont en cours de développement. Nous constatons que ceux-ci cherchent souvent une visibilité par la diffusion de leurs contenus.

*L'information se
consomme toujours plus
à la demande.*



AVEmploi plus compétitive avec AGAT!

↓ Bureau AVEmploi, Monthey



Pour renforcer ses prestations de service, AVEmploi a signé une convention historique de collaboration avec AGAT! Placements fixes et temporaires SA, l'agence de location de services de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). Un partenariat concret depuis janvier 2021.

Les entreprises ont recours à de plus en plus de main d'œuvre temporaire qualifiée. « Nous offrons déjà ce service à nos membres depuis de nombreuses années, mais nous devons repenser notre philosophie pour être plus compétitifs », explique le directeur de l'AVE, Serge Métrailler. Les liens étroits et de longue date avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs ont porté leurs fruits sur ce thème.

En 2018 déjà, AVEmploi inspirait à cette dernière la création d'une maison de location de services appelée EmploiServices SA. Membre du comité de direction de la FVE, René Grandjean confie: « Il est vite apparu que le rythme de croissance d'EmploiServices n'était pas assez rapide et que le réservoir de personnel temporaire était insuffisant pour satisfaire la demande. » EmploiServices rachète en 2019 l'entreprise Saga placement SA et la fusion s'opère fin 2020 sous le nom AGAT! Placements fixes et temporaires SA.

comment créer des synergies pour gagner en efficacité sans créer de concurrence entre les secteurs représentés ? La solution, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021, est le partage de bureaux qui réunissent désormais AGAT! et AVEmploi, à Sion et à Monthey, et l'utilisation d'un logiciel commun de gestion des données.

Pour Serge Métrailler, cela profite aux travailleurs, assurés du respect des conventions collectives, et aux entreprises désireuses de trouver rapidement du personnel temporaire compétent. En Valais, AGAT! se concentre sur le secteur du second œuvre, de l'agriculture et de la construction métallique, tandis qu'AVEmploi gère le gros œuvre et le secteur du carrelage. René Grandjean salue « une opportunité d'étendre le service au-delà du canton de Vaud et le développement de prestations innovantes comme le prêt de personnel. » Cette complémentarité renforce la compétitivité des services sur le marché du travail temporaire, conclut quant à lui le directeur de l'AVE.

De nouvelles synergies se créent en Valais

Cette nouvelle entité disposait déjà de bureaux dans le canton du Valais, à Sion et à Monthey. Ainsi, germe l'idée d'une collaboration avec AVEmploi, présente de son côté dans les trois régions du Valais. L'objectif: élargir les prestations de travail temporaire et réduire les coûts. Mais

R3 : un rempart subtil contre les crues du Rhône

A Viège, les travaux de protection contre les crues du Rhône se poursuivent. Commencé en 2009, cet important chantier prioritaire s'étend sur 8km. Le point avec Tony Arborino, chef du Service de la protection contre les crues du Rhône, et son adjoint Rudolf Pesch.







Au cœur de l'ancien lit du Rhône, à Viège, un imposant Dumper déplace un banc de gravier vers une zone d'érosion. «Cela permet de protéger les digues», explique Rudolf Pesch. En face de l'embouchure de la Vispa, les pieds dans le sable, tout semble calme. La crue de 2000 n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le chef du Service de la protection contre les crues du Rhône, Tony Arborino, rappelle: «Dans l'analyse des risques, Viège avec sa carte des dangers était prioritaire pour préserver les 2 km d'industries et d'habitations aux alentours.»



Nous suivons en permanence le travail naturel du cours d'eau.

← Tony Arborino, chef du Service de la protection contre les crues du Rhône

2 km de chantier à terminer

Tony Arborino résume la philosophie de la 3^e correction du Rhône : «Après la fin du chantier, nous suivons en permanence le travail naturel du cours d'eau et intervenons si nécessaire. On laisse ainsi travailler le Rhône plutôt que les pelles mécaniques, ce qui diminue les coûts.» Rudolf Pesch indique d'ailleurs qu'à Viège le cours d'eau s'est montré très dynamique suite aux travaux. Raison pour laquelle il a fallu déplacer environ 5'000 m³ de gravier. En cas de crue importante, le secteur réaménagé pourra désormais l'évacuer en toute sécurité. Ce chantier de longue haleine doit encore se poursuivre sur 2 km en amont de Brigerbad. Pour ce faire, la route sera déviée et le Rhône élargi. Parallèlement, le site contaminé voisin sera assaini par la Lonza. Enfin, le sentier des berges du Rhône sera bientôt aménagé en zone de loisirs.

Sécuriser la plaine

Parallèlement à cette mesure prioritaire, des mesures anticipées de renforcement des digues ont été réalisées sur une dizaine d'autres secteurs le long du Rhône. Objectif: sécuriser la plaine contre les ruptures de digues et les débordements, grâce à des travaux d'abaissement et d'élargissement du lit du fleuve. Le résultat est bien visible à Viège puisque le fleuve prend actuellement tout l'espace libéré.

Un accompagnement sécurité sur mesure

Vingt ans après sa création, le Centre PASEC réorganise ses formations sécurité. Pour plus de flexibilité, des modules spécifiques à la carte complètent les cours standards. Une manière de mieux répondre aux besoins des entreprises.

La sécurité au travail est un élément essentiel de la formation globale des personnes travaillant dans la construction. La responsabilité des employeurs et employés est engagée au niveau légal et réglementaire. La création du centre PASEC en juin 1999 répond à cette préoccupation indispensable en donnant la possibilité de former de manière continue le personnel concerné dans le domaine de la sécurité au travail. Ce lieu apporte aussi des solutions concrètes et durables pour la branche. A l'occasion de ses vingt ans, le centre sécurité PASEC a revu son organisation pour soutenir les entreprises dans leurs demandes et leur obligation de former le personnel.



Formation à la carte

«Nous avons voulu élargir le modèle actuel en proposant des cours sur mesure, à la fois théoriques et pratiques», explique Kilian Loetscher, responsable de la formation à l'AVE. Des cours de sécurité standards, des modules de formation tout au long de l'année, adaptés aux besoins des entreprises dans le domaine de la sécurité au travail et de la prévention des maladies professionnelles en

collaboration avec la SUVA. En fonction des besoins, ces cours plus approfondis s'étendent sur une demi-journée ou une journée complète et sont ouverts à tous les secteurs de l'économie. Des formations, telles que la manipulation correcte de la tronçonneuse, la signalisation sur le chantier, l'accès sécurisé ou la fixation correcte des charges peuvent être combinées avec une formation aux premiers secours.

Formation à la sécurité avec la réalité virtuelle

Dans un partenariat intensifié avec la SUVA, le PASEC offrira la possibilité de simulations de situations à risques en réalité virtuelle à partir de l'automne. Vivez des situations dangereuses sans réel danger, impliqués émotionnellement dans la formation à la sécurité.

Situé aux Iles Falcon à Sierre, le centre forme en moyenne 1240 personnes par an et compte soixante formateurs et experts auxiliaires engagés dans les différentes formations. Sa halle intérieure couverte de 1000 m² comprend trois salles de cours théoriques mais aussi des parcours de démonstration pratique pour la sécurité.

A l'extérieur, grutiers et machinistes disposent aussi d'infrastructures sur 3500 m². Un bel espace dédié à la formation et adapté aux besoins actuels de toutes les entreprises. Kilian Loetscher conclut: «Les changements de réglementation dans le domaine de la sécurité au travail sont continuellement intégrés dans la formation et nous avons rendu la formation à la sécurité plus attractive.»





Posez directement vos questions à l'AVE info@ave-wbv.ch et retrouvez toutes les réponses sur ave-wbv.ch

Vos questions à l'AVE

Les spécialistes de l'Association valaisanne des entrepreneurs vous apportent des réponses sur les aspects juridiques, techniques ou liés aux assurances sociales.

Comment remplir les conditions de veille légale exigées par les systèmes qualité?

L'AVE met désormais à disposition de ses membres des «fiches juridiques» couvrant les situations les plus souvent rencontrées dans l'activité quotidienne des entreprises. Spécialement rédigées pour être compréhensibles et accessibles à tout un chacun, elles devraient contribuer à résoudre la plupart des questions usuelles, que ce soit dans le cadre de

la gestion du personnel, de la sécurité, ou des relations avec les maîtres d'ouvrage, respectivement avec les clients. Téléchargeables sur le site internet de l'AVE, elles sont en accès libre et gratuit pour les membres. Pour les non-membres, la consultation de ces fiches n'est consentie que moyennant l'acquisition d'un abonnement forfaitaire annuel. Le fait d'avoir accès à ces informations permet aux entreprises de remplir les conditions de veille légale exigées lors des certifications et reconnues par le système qualité. En ce sens, nos fiches seront



Serge Métrailler
Directeur de l'AVE

régulièrement mises à jour en fonction des développements légaux qui interviendraient le cas échéant. L'AVE organise volontiers selon la demande, des approfondissements individuels ou des solutions de cours sur mesure pour les intéressés.



Anthony Lamon

Avocat, secrétaire patronal

Rupture de contrat du maître de l'ouvrage avant la fin des travaux : quelles conséquences pour l'entrepreneur ?

L'article 377 CO autorise le maître d'ouvrage [MO] à se départir du contrat d'entreprise tant que l'ouvrage n'est pas terminé, à condition cependant qu'il paye le travail fait et indemnise complètement l'entrepreneur.

Quelles sont les conditions de cette indemnisation ?

Tout d'abord l'ouvrage ne doit pas être achevé et il appartient à l'entrepreneur de prouver que l'exécution a été interrompue par le MO. Une fois la résiliation notifiée à l'entrepreneur, ce dernier n'a plus l'obligation ni le droit de poursuivre l'ouvrage ou de le réparer.

Quel est le montant de « l'indemnité complète » ?

Elle correspond à l'intérêt de l'entrepreneur à l'exécution complète du contrat, ce qui comprend aussi le gain manqué. Deux méthodes de calcul – méthode de déduction et méthode positive – sont reconnues. Attention ! L'indemnité due à l'entrepreneur en cas de résiliation peut être réduite ou supprimée si ce dernier, par son comportement fautif, a contribué dans une mesure importante à l'événement qui a poussé le MO à se départir du contrat.

Le congé paternité – quelles nouveautés pour les entreprises ?

Dès le 1er janvier 2021, les pères peuvent disposer de deux semaines de congé paternité dans les six mois qui suivent la naissance, d'un seul tenant ou sous forme de journées isolées.

Pour avoir droit à l'allocation de paternité, le travailleur devra avoir été assuré obligatoirement à l'AVS durant les 9 mois qui précèdent la naissance.

En tant qu'employeur, vous devez demander l'allocation pour perte de gain auprès de la caisse de compensation, car elle n'est pas versée automatiquement. Elle est versée par la caisse de compensation sous la forme d'indemnités journalières soit directement au père soit à son entreprise. Le montant correspond à 80 % du revenu moyen de l'activité lucrative avant la naissance de l'enfant, mais au maximum 196 francs par jour.

Le congé paternité n'est pas considéré comme une période de protection contre le licenciement : si vous résiliez le contrat de travail, le délai de congé est prolongé du nombre de jours de congé de paternité restants.





46°09.049' N

7°35.660' E

Parmi les plus grands de Suisse, le téléphérique qui relie Grimentz à Zinal a nécessité deux ans de travaux colossaux en pleine montagne. Achevée en 2014, l'installation peut transporter 825 personnes par heure.

Die Seilbahn, welche Grimentz mit Zinal verbindet, ist eine der grössten in der Schweiz. Nach zwei Jahren herausfordernder Bauzeit mitten im Gebirge ist sie 2014 fertiggestellt worden und kann 825 Personen pro Stunde transportieren.